



SOCIETE GENERALE DE BANQUES EN COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 15.555.555.000 de francs CFA
Siège social : 5 & 7, Avenue Joseph ANOMA, 01 BP 1355 ABIDJAN 01
N° RCCM CI-ABJ-1962-B-2641, liste des Banques de C.I. N° 8
Agrément CREPMF N° TCC-02/99

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le **jeudi 18 août 2011 à 10h à l'Amphithéâtre du Complexe CRRAE-UMOA, sis à Abidjan, Commune du Plateau, Boulevard Botreau Roussel**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat de certains administrateurs ;
- Fixation de la somme allouée aux administrateurs à titre d'indemnité de fonction ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Les documents visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique seront tenus à votre disposition dans les locaux de notre filiale SOGEBOURSE, sis au 1^{er} étage de l'immeuble Air France, Avenue Joseph Anoma, Abidjan Commune du Plateau, à compter du 3 août 2011.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire de votre choix, actionnaire ou non actionnaire, muni de la procuration à retirer auprès de SOGEBOURSE.

Le Conseil d'Administration
M. Tiémoko Yadé COULIBALY
Président du Conseil d'Administration